



# JOURNÉE RÉGIONALE ANPF

## ENFANT CONFIE : ENFANCE EMPÊCHÉE ?

Confronter le cadre juridique aux pratiques professionnelles

**Fil rouge par Benjamine WEILL**

**28 NOVEMBRE**

**DE 9H À 17H  
AMPHITHÉÂTRE  
HENRI GUILLEMIN  
71000 MÂCON**



**BILLETTERIE**



# ARGUMENTAIRE

***Ces dernières années, la protection de l'enfance a été marquée par diverses alertes soulignant des disparités dans les pratiques professionnelles à travers le territoire.***

Ces différences existent non seulement entre les départements, mais aussi au sein d'un même service ou même d'un professionnel à l'autre.

**Cette disparité se retrouve notamment dans la distinction entre actes usuels et non-usuels qui peut impacter la vie des jeunes au quotidien.**

Les décisions les plus anodines deviennent des sources de débat, freinant ainsi la spontanéité et l'expérimentation des jeunes.

Cela soulève la question du droit de l'enfant et du rôle des professionnels, entre sécurité et développement de l'autonomie. Faut-il privilégier la protection absolue, au risque de freiner leur épanouissement, ou assurer un équilibre avec la responsabilité institutionnelle ?

**Ces questionnements sont-ils le reflet de débats sociétaux plus larges ? Devons-nous toujours privilégier le principe de précaution, ou bien accepter un certain risque, encadré par des professionnels, pour permettre aux jeunes de tester et d'apprendre ?**

Pour répondre à ces questions, il est essentiel de **confronter les cadres juridiques, sociologiques, philosophiques et les réalités des pratiques professionnelles**. Il s'agit également de comprendre les obstacles rencontrés par les institutions pour appliquer la loi et de réfléchir aux mesures à mettre en place pour rassurer les acteurs tout en respectant les droits des jeunes et de leurs parents.

# DÉROULÉ

8h00 - 9h00

## Accueil Café

- **Présentation de l'ANPF**

Par Cathy BLANC-CHARDAN, Présidente de l'ANPF

9h00 - 9h30

- **Introduction de la journée**

Par Benjamine WEILL : philosophe, formatrice et consultante autour des questions sociales et médico-sociales en protection de l'enfance

9h30 - 10h00

## Échanges jeunes confiées et témoignages

Stifany - Jade, animé par Benjamine WEILL

10h00 - 11h00

## Cadre des actes usuels et non usuels

*Le professionnel et l'acte usuel : jusqu'où va sa responsabilité ?*

Avec Dominique ROUAULT, juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Besançon

11h00 - 11h30

## Le bénéfice risque et le principe de précaution

Par Benjamine WEILL

11h30 - 12h00

## Échanges avec la salle et conclusion fil rouge

12h00 - 13h30

Pause repas libre

13h30 - 14h30

## Expérimenter, découvrir, pour se construire

Avec José AMEZCUA, psychologue clinicien Prado Bourgogne

14h30 - 14h45

## Questions avec la salle

14h45 - 16h15

## Table ronde

*Quelles sont les résistances dans la mise en œuvre des actes usuels ?*

*Quelles actions et solutions peuvent être pensées ?*

Animée par B.WEILL, M.RAFFIN, éducatrice spécialisée, L.BORNOT, Directrice Croix-Rouge, M.GUY, responsable TAS 71, M.COLLIN MOUGERIN et N.MAUCERI, assistantes familiales.

16h15 - 16h30

## Temps de questions / réponses

16h30 - 17h00

## Conclusion par Benjamine WEILL et le groupe région

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Amphithéâtre Henri Guillemin**

**18 Cours Moreau**

**71000 MÂCON**

## SE RENDRE SUR PLACE

De Dijon : sortie n°28 A6 - Mâcon Nord

De Lyon : sortie n°29 A6 - Vers Mâcon Centre

Gare SNCF et parking à proximité



**Les inscriptions  
sont ouvertes en ligne !**

Jusqu'au 5 novembre

Adultes : 25 €

Étudiants : 15 €

## CONTACT ET INFORMATIONS

[journeeregionale28.11.2025@gmail.com](mailto:journeeregionale28.11.2025@gmail.com)